

Pierre Galand, président du Centre d’Action Laïque ; **Eliane Deproost**, secrétaire générale du Centre d’Action Laïque ; **Bettina Abramowicz et Jean-Jacques Amy**, co-présidents de la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial ; **Dominique Plasman**, secrétaire-trésorière de la Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes ; **Claudine Mouvet**, présidente du Groupe d’Action des Centres Extra Hospitaliers Pratiquant l’Avortement ; **Jean-Pascal Labille**, secrétaire général de la Mutualité Socialiste-Solidaris ; **Sonja Eggerickx**, présidente de l’Unie Vrijzinnigen Verenigingen ; **Carine Vrancken**, présidente de l’Unie van Nederlandstalige Abortuscentra (LUNA) ; **Paul De Knop**, recteur de la Vrije Universiteit Brussel ; **Jean-Michel Thomas**, président de l’Union des Anciens Etudiants de l’ULB ; **Pascale Maquestiau**, responsable de l’association Le Monde selon les femmes ; **Vicky Claeys**, directrice régionale de l’International Planned Parenthood Federation-European Network ; **Carlo Caldarini**, directeur de l’Observatoire des politiques sociales en Europe (Bruxelles) ; **Bernard Noël**, secrétaire national de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique ; **Daniel Van Daele**, secrétaire fédéral de la Fédération Générale du Travail de Belgique – ABVV.

Permettre aux femmes de maîtriser leur fécondité, n’est-ce pas là le véritable « bon sens » ?

L’ESSENTIEL

- Le retour dans le débat public des discours et des manifestations qui remettent en cause la loi de dépénalisation partielle de l’avortement relève d’un parti pris qui n’est pas seulement dû à l’ignorance.
- Qui osera dire tout haut que parmi les « pro-vie » se trouvent aussi ceux qui réclament le pardon pour les prêtres abuseurs en série ?

Le retour dans le débat public des discours et des manifestations qui remettent en cause la loi de dépénalisation partielle de l’avortement relève d’un parti pris qui n’est pas seulement dû à l’ignorance.

Les arguments avancés par ceux qui veulent revenir sur cet acquis démocratiquement voté après des décennies de lutte, se réclament du « bon sens ». Un « bon sens » qui, en opposant la vie de l’embryon et la vie de la femme, conduit à un débat stérile. La vertu de la loi est de ne pas imposer une vision à tous – comme veulent le faire les anti-avortement. Elle permet au contraire à chacun de choisir, selon ses convictions, son histoire et son projet de vie.

Les arguments invoqués pour « repenser » la loi sont l’humanité, le respect de la vie et les droits de l’homme. Ils seraient portés par des jeunes progressistes, alarmés par la « banalisation » de l’avortement et partisans d’un « dialogue serein ». Banalisation ? L’avortement, même s’il est dépénalisé à certaines conditions, est toujours repris dans le Code pénal. L’article 1^{er} de la loi stipule que quiconque aura fait avorter une femme qui n’y aurait pas consenti sera puni d’une peine de réclusion de 5 à 10 ans. En Belgique, le taux d’IVG est un des plus bas au monde, précisément grâce à la loi qui encadre sa pratique et prescrit un accompagnement psychologique des femmes qui y ont recours. Les anti-avortement passent volontiers sous silence ce rôle fondamental joué par les professionnels en hôpital ou dans les centres de planning familial.

Si une femme ne souhaite pas poursuivre sa grossesse, qui peut prétendre décider à sa place ? Ceux qui lui proposent de prendre l’enfant en adoption ? Les ventres des femmes ne sont pas des outils de production ! Préconiser l’adoption n’est rien moins que vouloir prendre le pouvoir sur le corps des femmes, sur leur destin et sur celui d’enfants non désirés.

Quant à repenser l’avortement dans « un dialogue serein », avec qui ? Avec celles qui sont confrontées à une grossesse non désirée ? Ce dialogue est mené au cas par cas par des équipes pluridisciplinaires dans le cadre de la politique de santé publique. L’Eglise catholique romaine n’a rien à y faire à moins que, comme le veulent les opposants à la loi, la femme doive obligatoirement rester prisonnière d’une « destinée » : procréer. Eh bien non ! Le désir d’enfant est un projet parental ; la grossesse n’est plus aujourd’hui une fatalité. Les femmes ne sont plus ré-



UN PEU PARTOUT EN EUROPE (comme ici en France, à l’occasion de l’anniversaire de la loi Veil), les associations doivent se remobiliser face aux attaques anti-IVG. © BELGA/AFP.

duites à être des ventres confinés à l’intérieur des maisons. Aujourd’hui, elles ne jouissent toujours pas de l’égalité des droits. Se prévaloir d’une « humanité » dans ce combat rétrograde est tout aussi choquant. L’humanité ne doit rien aux interdictions morales, mais se reconnaît plutôt dans sa capacité d’empathie et de compréhension !

Bien sûr, en démocratie, une loi peut

Se prévaloir d’une « humanité » dans ce combat rétrograde est tout aussi choquant. L’humanité ne doit rien aux interdictions morales, mais se reconnaît plutôt dans sa capacité d’empathie et de compréhension !

à l’époque des avortements clandestins, et aujourd’hui encore dans de nombreux pays du monde, les hauts dignitaires de l’Eglise pour les comprendre et les aider ? Sous couvert de les défendre aujourd’hui, ils réclament une révision de la loi en détournant le sens même des droits de l’Homme – et des femmes. C’est au minimum une imposture, au pire, une infamie.

Les vertueux anti-avortement respecteraient l’inviolabilité totale de la vie humaine ? Il n’y a pas si longtemps, ces défenseurs de « la vie

comme absolu » laissaient mourir des femmes pour que l’enfant à naître survive, au nom de la persistance du nom, de la race, du patrimoine économique. Leurs vies à elles, leurs histoires, leurs aspirations humaines, ne valaient pas grand-chose en regard. Et s’ils se permettent d’accuser les partisans du choix de violer la vie humaine, posons-leur ces ques-

tions : la vie d’un enfant abusé vaut-elle moins que celle d’un embryon ? Au nom de l’humanité, organisent-ils une manifestation pour dénoncer ces abus sexuels au sein des institutions catholiques ? Leur silence coupable a brisé des milliers de vies. Qui osera dire tout haut que parmi les « pro-vie » se trouvent aussi ceux qui réclament le pardon pour les prêtres abuseurs en série ?

Non, ces « jeunes » de la « marche pour la vie » qui revendiquent la « liberté d’expression » ne sont pas tous des progressistes. Leur porte-parole est un fervent défenseur des thèses réactionnaires selon lesquelles l’homosexualité serait une perversion et le sida, une punition divine. Non, il n’y avait pas trois mille Belges à cette manifestation, mais beaucoup de conservateurs venus de Pologne, de France et d’Irlande.

Permettre aux femmes de maîtriser leur fécondité et améliorer la condition humaine, n’est-ce pas là le véritable « bon sens » ? ■